



Financé par l'Union européenne



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Notice informative MDNA

Appel à projets Plan Végétal Environnement 2026-2027

Version 1 du 12/10/2026

Cette notice accompagne le Guide d'utilisation pour déposer une demande de subvention européenne FEADER – Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Le présent guide complète le « *Guide d'utilisation pour déposer une demande de subvention européenne* ».

Il permet au porteur de projet de prendre connaissance des particularités liées à l'appel à projets PVE et ainsi pouvoir déposer sa demande d'aide avec le plus de précisions possibles.

Le formulaire est découpé en étapes que vous devez toutes renseigner.

Onglet 2 – Rubrique Demandeur

Renseigner s'il s'agit du siège social

1 Pré-requis 2 **Demandeur** 3 Projet 4 Plan de financement 5 Indicateurs 6 Engagements et attestations 7 Coordonnées bancaires

▼ Etablissement

Code NAF*

Siège social

☐

➤ Une fois le SIRET renseigné et les champs remplis automatiquement, vous devez renseigner s'il s'agit du siège social de l'exploitation.

Adresse

Code postal / Ville*

N° INSEE

Commune*

Date de création

Tranche d'effectif
salarié



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Onglet 2 – Rubrique Demandeur

Renseigner la personne contact

1 Pré-requis > 2 **Demandeur** > 3 Projet > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

DOSSIER SUIVI PAR

Civilité*	☐ Madame ☐ Monsieur	
Nom*		Prénom*
Fonction		
Courriel*		
Téléphone fixe		Mobile*

➤ Renseigner une personne contact au sein de la structure qui dépose.

ORGANISME DE SERVICES AYANT ACCOMPAGNE LE PROJET

Nom	
Courriel	

➤ Vous avez ici la possibilité de renseigner le nom et le courriel de la personne que vous avez retenue pour vous accompagner dans votre projet.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Onglet 3 – Rubrique Projet

Intitulé et description du projet

1 Pré-requis 2 Demandeur 3 **Projet** 4 Plan de financement 5 Indicateurs 6 Engagements et attestations 7 Coordonnées bancaires

▼ Description

Intitulé du projet :*

Bineuse de précision 6 rangs

Le dossier répond-il à un appel à projets ?*

☒ Oui ☐ Non

Appel à projets concerné :*

73.01.03 - Plan Végétal Environnement (PVE)

Présentation du projet (objet, objectifs, résultats attendus, en quoi le projet correspond aux objectifs du dispositif etc.)*

Achat d'une bineuse de précision 6 rangs pour une conduite en bio des cultures de maïs et de pomme de terre.
Utilisation également en conventionnel sur le tournesol pour aller vers la suppression de produits phytosanitaires.

4774 caractères restants

➤ Le champ « **Présentation du projet** » est en texte libre qui permet de reprendre les éléments contextuels afin que l'instruction se déroule le plus efficacement possible.

➤ *Un exemple est proposé ci-dessus.*

Il est à noter que les informations saisies dans cette zone pourront être utilisées dans des documents officiels liés à de la communication tant au niveau régional que national.

Sur quel bassin se situe le siège de votre exploitation ?*

☒ Agence de l'Eau Adour Garonne (AEG) ☐ Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB)

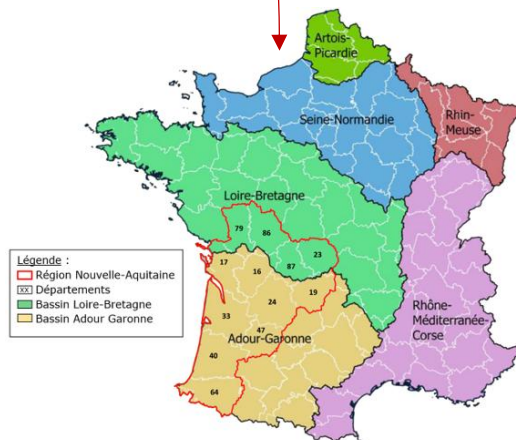
Votre exploitation est-elle concernée par un « zonage à enjeu eau » des Agences de l'Eau ?*

☒ Oui ☐ Non

Nom de la démarche territoriale (reprendre l'intitulé indiqué dans l'annexe de l'appel à projets) :*

➤ Se référer à l'annexe 5 de l'appel à projets :

- Carte des deux agences de l'eau (Loire Bretagne et Adour Garonne) présentes en Nouvelle-Aquitaine
- Liste des démarches territoriales « zonage à enjeu eau » éligibles au PVE





La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Onglet 4 – Rubrique Plan de financement

Régime de TVA

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

✓ Dépenses prévisionnelles

Régime TVA pour les dépenses liées à ce projet :*

☒ Assujetti (H.T.) ☐ Non assujetti (T.T.C.)

➤ Par défaut, choisissez « Assujetti »

Dépenses prévisionnelles

Les valeurs de ce tableau doivent correspondre aux valeurs de la synthèse présente dans le **fichier Excel que vous avez renseigné**.

✓ Dépenses prévisionnelles

Dépenses *	Montant *		
	Présenté (€)	%	
Matériels/équipements	25 800.00	100.00	+
Bineuse de précision	25 800.00	100.00	✕
Total	25 800.00	100.00	

- Remplissez le fichier Excel « Annexe_DepensesPrevisionnelles_PVE_2026-2027 » en parallèle et reportez la valeur indiquée dans l'onglet Synthèse > « Montant total des investissements (A reporter dans MDNA) ».
- Ce fichier Excel sera par la suite à joindre aux pièces justificatives du dossier.

✓ Tableau des ressources

☐ Autofinancement public ☒ Autofinancement privé

Financement *	Nom du financeur	Montant *		
		Présenté (€)	%	
Financements publics				+
Région	Nouvelle-Aquitaine		0.00	✕
Sous-total financements publics (hors autofinancement)		0.00	0.00	

➤ Par défaut, choisissez « Région » « Nouvelle-Aquitaine »



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Onglet 4 – Rubrique Plan de financement

Autres dispositions réglementaires

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

✓ Autres dispositions réglementaires

Etes-vous soumis aux obligations de la commande publique ?*

- ☐ Oui ☒ Non
☐ Je ne sais pas

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre de l'opération conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation :*

➤ Dans le champ « *Actions de communication* », vous devez expliciter comment vous respectez les obligations suivantes :

- Si le bénéficiaire dispose d'un site internet officiel fonctionnel ou d'une page officielle fonctionnelle sur les réseaux sociaux présentant un lien avec le projet subventionné : une description succincte de l'opération y compris sa finalité et ses résultats doit être présente, mettant en évidence le soutien financier de l'UE et accompagnée, lorsque le format le permet, d'un visuel intégrant le logo de l'UE. Des obligations de publicité s'appliquent également sur les supports de communication liés au projet et destinés au public ou aux participants, le cas échéant.
- **Apposer une affiche A3** (constituée le cas échéant de deux A4 assemblés) ou un affichage électronique dans un lieu visible par le public, comme l'entrée d'un bâtiment. Cet affichage mentionne des informations explicites sur le projet concerné (ex : intitulé, objectifs, ...) et le soutien financier dont il fait l'objet via l'apposition du logo européen et du logo de l'Autorité de gestion (Cf. Logos téléchargeables au lien suivant : [bloc marque region Europe.pdf](#)).

NB : dès lors qu'une plaque réglementaire permanente est apposée, l'affiche A3 n'est pas obligatoire.

- Pour les projets d'investissements matériels, d'achats d'équipements, d'infrastructures ou de constructions supérieurs à 50 000 € d'aide publique: **Apposer une plaque réglementaire permanente**, mentionnant des informations explicites sur le projet concerné (ex : intitulé, objectifs, ...) et le soutien financier dont il fait l'objet via l'apposition du logo européen et du logo de l'Autorité de gestion (cf. logos téléchargeables au lien suivant : [bloc marque region Europe.pdf](#) sur le site : <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/mes-obligations-de-communication.html>

NB : L'affiche A3 n'est pas requise lorsqu'une plaque permanente est apposée.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Renseignement du formulaire

Onglet 5 – Indicateurs

Indicateurs de pilotage prévisionnels

1 Pré-requis 2 Demandeur 3 Projet 4 Plan de financement 5 Indicateurs 6 Engagements et attestations 7 Coordonnées bancaires

Indicateurs de pilotage prévisionnels

Codification	Indicateur	Unité	Type saisie (1)	Valeur prévisionnelle *	Commentaire bénéficiaire	
FEAD23_M.16	Nombre d'exploitations agricoles contribuant à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, ainsi	Nombre	S			
FEAD23_M.26	Nombre d'exploitations agricoles recevant une aide pour les investissements liés à la protection des ressources naturelles	Nombre	S			
FEAD23_O.20	Nombre d'opérations bénéficiant d'une aide en faveur d'investissements productifs dans les exploitations	Nombre	S			

(1) Type de saisie : S si saisie manuelle, P si calcul automatique suite à la saisie des participants, E si calcul automatique suite à la saisie des entreprises

➤ Pour chacun des indicateurs, la valeur prévisionnelle à indiquer est « 1 ».